Envoyé en préfecture le 28/07/2026
Reçu en préfecture le 28/07/2026
Publié le
ID : 035-213501653-20260721-2026_63-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL de la COMMUNE de MARCILLÉ-ROBERT

Département d'Ille et Vilaine, Arrondissement de Fougères-Vitré

Séance du 21 juillet 2026

Nombre de membres afférents au conseil municipal : 15
Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents : 13
Nombre de membres ayant pris part à la délibération : 14
Quorum réuni
Date de la convocation : 15-07-2026
Date d'affichage : 15-07-2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt et un juillet à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie sous la présidence de Madame BOISNARD Véronique, maire.
Etaient présents : BOISNARD Véronique, RESTIF Benjamin, COLAS Isabelle, LEPAGE Jérôme, LOAEC Gwénaëlle, BEAUPERIN Philippe, AOUSTIN Sylvie, RICORDEL Mélina, BIGOT Romain, CORNEE Clémence, BLANCHET Vanessa, CADIEU Stéphane, ALEXANDRE Elsa

Absents
Absents excusés : BIGNON Pablo, FAUCHON Pierrick
Pouvoirs : BIGNON Pablo a donné pouvoir à RESTIF Benjamin,

A été élu secrétaire de séance : LOAEC Gwénaëlle

Délibération n° 2026-63

Intercommunalité : Convention de mise à disposition du bâtiment pour la médiathèque

Madame le Maire appelle que la médiathèque est e la compétence de la communauté de commune. Le bâtiment est mise à disposition à titre gratuit. La convention de mise à disposition est arrivée à son terme et il convient de la renouveler.

Madame le Maire demande au conseil de l'autoriser à signer la nouvelle convention et tous les documents afférant à ce dossier (avenants etc…)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité

- **AUTORISE** le maire à signer la nouvelle convention pour la mise à disposition du bâtiment pour la médiathèque et tous les documents concernant cette mise à disposition.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Pour extrait conforme au registre, certifié exécutoire

La Maire, BOISNARD Véronique

Le secrétaire de séance, LOAEC Gwénaëlle